




MINISTÈRE DU PLAN  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

08 BP 755 Cotonou  
Tél.: +229 21 30 00 30  
contact@developpement.gouv.bj  
www.developpement.bj



**CENTRE D'ANALYSE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT**

**Analyse de la relation entre l'inflation et la  
croissance économique au Bénin**

Document de Travail n°001/2018

*Réalisé par :*  
**Marius Mingnonmi AWOUEKOUN**  
**Tata Michel DOSSOU**  
*Sous la supervision de :*  
**Dr. Dramane ABDOULAYE**

Avril 2018



---

## Sommaire

Liste des graphiques .....	3
Résumé exécutif.....	4
Introduction.....	6
I. Analyse de l'évolution de la croissance au cours des dix dernières années .....	6
II. Analyse de l'évolution du niveau général des prix à la consommation au cours des dix dernières années .....	9
III. Analyse de la relation entre le niveau général des prix à la consommation et le taux de croissance économique .....	12
Conclusion.....	15
Références bibliographiques.....	16

---

## Liste des graphiques

Graphique n° 1 : Évolution du taux de croissance économique réel de 2008 à 2017 .....	7
Graphique n° 2 : Part des secteurs dans le PIB de 2008 à 2017 .....	7
Graphique n° 3 : Contribution de la consommation finale, de l'investissement et des exportations nettes au PIB de 2008 à 2017 .....	8
Graphique n° 4 : Évolution du taux d'inflation de 2009 à 2017 (année de base=2008) ....	9
Graphique n° 5 : Évolution de l'IHPC de 2008 à 2017 .....	10
Graphique n° 6 : Évolution du taux d'inflation par fonction de consommation de 2009 à 2017 (année de base=2008) .....	11
Graphique n° 7 : Évolution du taux d'inflation et du taux de croissance économique réel de 2009 à 2017 (année de base=2008) .....	13

## Résumé exécutif

La présente étude vise à analyser la relation entre l'inflation et la croissance économique au Bénin. Dans un premier temps, l'évolution de la croissance économique réelle a été analysée sur les dix dernières années. Il en ressort que le taux de croissance moyen observé au cours de la période 2008-2017, est de 4,2% l'an en termes réels. Ce taux de croissance est tributaire du secteur tertiaire (51% du PIB) à travers la branche « Commerce, restaurant et hôtels » et celle « Transports, postes et communications », d'une part, puis par le secteur primaire (26% du PIB) tiré par la branche « Agriculture », d'autre part, qui contribue à plus de 70% au PIB du secteur. Quant au secteur secondaire, il contribue à 23% du PIB et reste dominé par la branche « Industries agro-alimentaires » et celle « Bâtiments Travaux Publics (BTP) ». Par rapport à la demande finale, la part de la production consacrée à la consommation reste stable entre 2008 et 2015 (90% en moyenne) et chute à 80% entre 2015 et 2017. La part des investissements dans le PIB demeure également faible et avoisine 30%. Les exportations nettes sont négatives, synonyme d'une balance commerciale structurellement déficitaire.

Dans un second temps, l'évolution du niveau général des prix à la consommation a été appréciée sur la même période. En effet, le taux d'inflation calculé à l'année de base 2008, à partir de la variation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est passé de 0,4% en 2009 à 0,1% en 2017, soit une moyenne de 1,3%, inférieur à la norme communautaire de 3%. Ce niveau d'inflation enregistré en 2017, place le Bénin, au 1<sup>er</sup> rang des pays ayant connu une faible variation du niveau général des prix à la consommation au cours de l'année (moyenne de la zone fixée +0,8%). En outre, il a été constaté que sur les dix dernières années, le Bénin a connu le niveau le plus élevé de l'IHPC (113,59) en 2013 avant une diminution progressive jusqu'en 2017, où l'indice s'est établi à 111,79. Cette baisse du niveau général des prix constaté à partir de 2013, est imputable aux fonctions de grande consommation notamment « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Transports », « Restaurants et Hôtels » et « Logement, eau, gaz et électricité ». Cette situation prédit l'existence d'une situation économique déflationniste. Mais, quelles sont les conséquences d'une déflation sur l'économie ?

Sur la base des observations empiriques, Irving Fisher (1933) a montré que la déflation non anticipée a un effet négatif sur le niveau de production car les entreprises n'arrivent pas à écouler leurs stocks de productions et l'emploi.

D'autres auteurs (Hofman Boris. et al, 2015) pensent qu'il faut distinguer la bonne déflation, de la mauvaise déflation. La bonne déflation résulte des chocs d'offre positifs qui stimulent la production et stimule la demande et le pouvoir d'achat. Quant à la mauvaise déflation, elle est associée aux chocs de demande négatifs.

Au Bénin, pouvons-nous affirmer que nous sommes dans une situation de bonne ou mauvaise déflation ? D'après les différentes analyses, il a été constaté que la part de la production consacrée aux dépenses de consommation finale est passée de plus de 90% (2015) à 80% (2017). La part des investissements dans le Produit Intérieur Brut (30%) est faible pendant la période de revue. De la même manière, les exportations nettes sont négatives sur toute la période. Ces constats permettent d'affirmer que la déflation tend à être mauvaise, ce qui a un effet néfaste sur l'économie nationale.

Face à une telle situation, le CAPOD suggère à cet effet que l'État adopte fondamentalement une politique de soutien à la consommation afin de relancer l'activité économique à défaut d'utiliser la politique de dépréciation du change qui est réservée à la BCEAO. De manière spécifique, il s'agira :

- ✓ de soutenir l'investissement privé par des facilités fiscales pour encourager la production et l'emploi ;
- ✓ de privilégier les investissements publics (grands travaux) ;
- ✓ d'encourager la consommation par la prise des mesures pouvant améliorer le niveau des revenus notamment l'organisation des activités hors de Cotonou pour soutenir l'économie locale ;
- ✓ de renforcer les appuis à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes à travers le projet ARCH.

## Introduction

Depuis le renouveau démocratique, le Bénin s'est engagé dans un processus de stabilisation du cadre macroéconomique et de promotion d'une croissance économique nécessaire à l'amélioration des conditions de vie des populations notamment les plus vulnérables.

Au cours de l'année 2017, le cadre macroéconomique du Bénin a été caractérisé par un taux de croissance économique réel établi à 5,4%, un taux d'inflation de 0,1% contenu en dessous du seuil de 3% et un solde budgétaire qui s'est dégradé à -12,5% largement inférieur à la norme communautaire (supérieur à -3% du PIB). Après les niveaux les plus élevés observés respectivement pour le taux de croissance économique à 7,2% en 2013 et pour le taux d'inflation à 6,4% en 2012, la situation économique du Bénin a été marquée par une baisse (-0,4% l'an) du niveau général des prix à la consommation avec un taux de croissance économique établi à 4,5% l'an, sur la période 2014-2017 (source : Taben 2017).

Au moment où la théorie économique recommande qu'une inflation stable et modérée est nécessaire pour promouvoir la croissance économique, la politique monétaire de la Banque centrale est restrictive et prudente pour éviter que l'inflation excède la norme de 3%. Dans cette condition, quelle devrait être l'attitude du gouvernement béninois dans le contexte actuel caractérisé par une tendance baissière du niveau général des prix et une croissance économique légère sur les cinq dernières années ?

Afin d'apporter les éclairages nécessaires à cette préoccupation, le présent rapport a été élaboré et s'articule autour de trois parties. La 1<sup>ère</sup> présente l'évolution de la croissance économique du Bénin ainsi que des sources sur les dix dernières années tandis que la 2<sup>ème</sup> aborde l'évolution du niveau général des prix à travers les douze (12) fonctions de consommation sur la même période. La 3<sup>ème</sup> partie du rapport est consacrée à l'analyse de la relation entre ces deux agrégats et à la formulation de mesures de politique économique à mettre en œuvre.

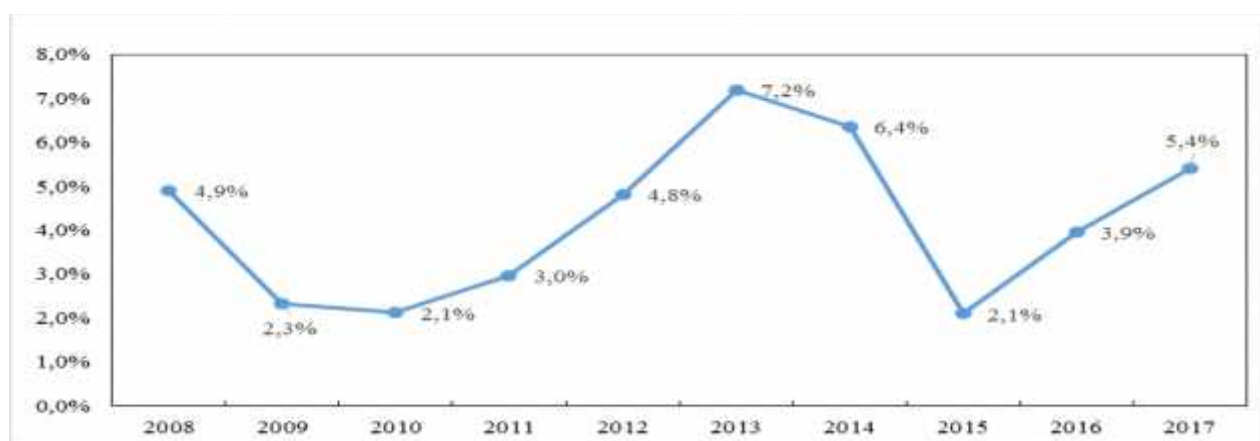
### **I. Analyse de l'évolution de la croissance au cours des dix dernières années**

Au Bénin, le taux de croissance économique réel est passé de 4,9% en 2008 à 5,4% en 2017, soit en moyenne 4,2% l'an sur les dix dernières années. Ce taux de croissance économique enregistré en 2017, bien qu'étant faible au

regard de la moyenne de la zone UEMOA (6,9%), positionne le Bénin à la 4<sup>ème</sup> place dans l'espace communautaire derrière la Côte d'Ivoire (8,5%), le Burkina Faso (7,4%) et le Sénégal (6,8%).

Il faut préciser qu'en dehors du pic observé en 2013 à 7,2%, le taux de croissance réel de l'économie béninoise a connu une évolution erratique sur la période sous revue (cf. graphique n°1). Le pays a connu son taux de croissance le plus faible (2,1%) sur la période sous revue, au cours des années 2010 et 2015.

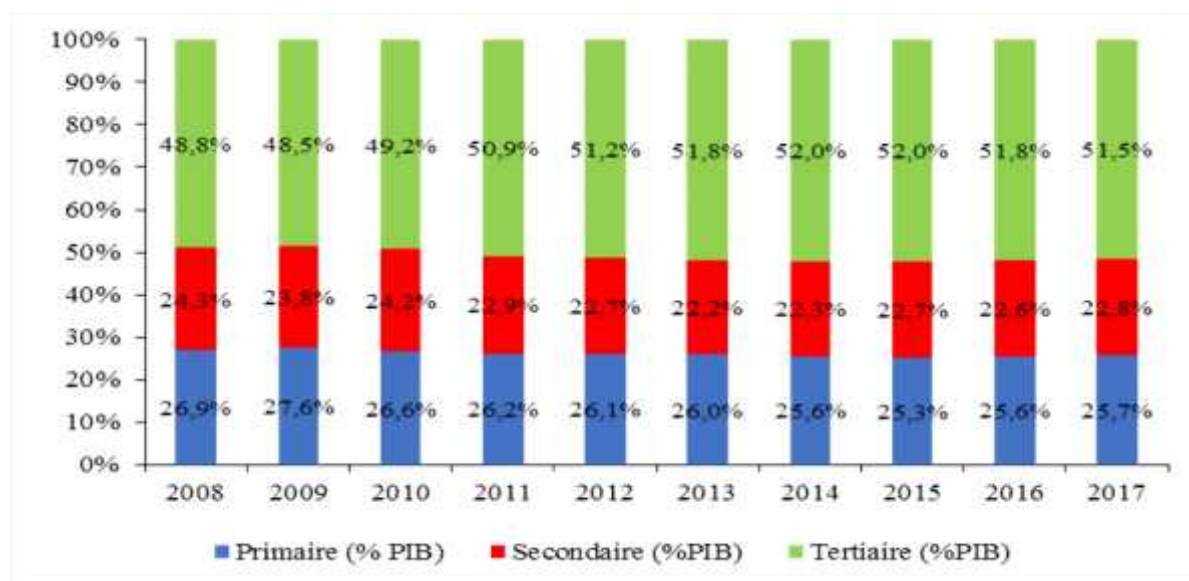
**Graphique n° 1 :** Évolution du taux de croissance économique réel de 2008 à 2017



Source : INSAE (2016) et BCEAO (2017)

Après la chute drastique de 2015, le taux de croissance réel de l'économie béninoise est passé à 3,9% en 2016 puis à 5,4% en 2017, synonyme d'une relance progressive de l'activité économique.

**Graphique n° 2 :** Part des secteurs dans le PIB de 2008 à 2017



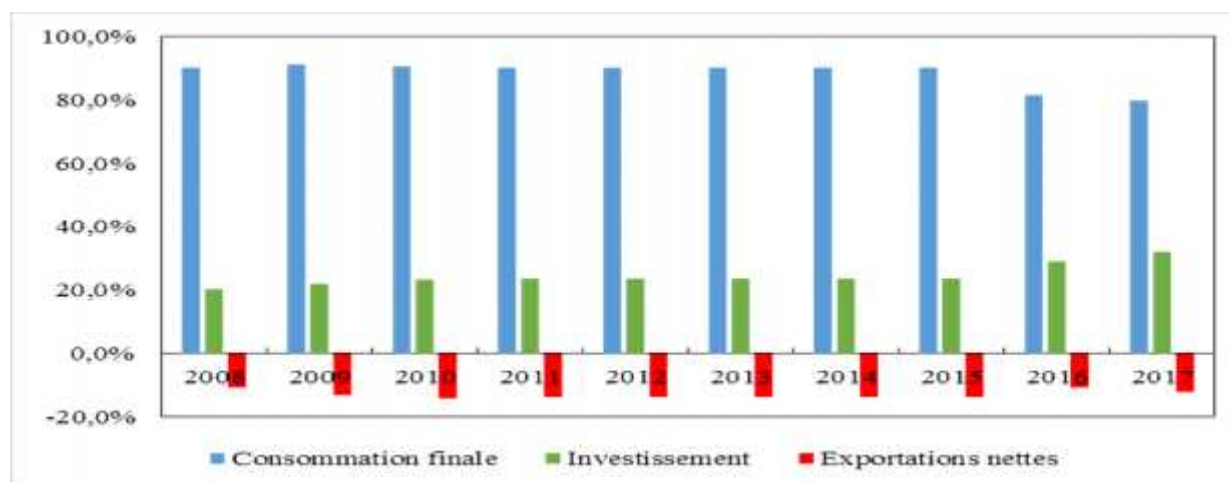
Source : INSAE (2016) et BCEAO (2017)

En examinant le graphique n°2, on constate que sur la période sous revue, la croissance économique béninoise est portée d'une part, par le secteur tertiaire (51% du PIB) à travers la branche « Commerce, restaurant et hôtels » et celle « Transports, postes et communications », puis d'autre part, par le secteur primaire (26% du PIB) principalement tiré par la branche « Agriculture » qui contribue à plus de 70% au PIB du secteur. L'agriculture est dominée par la production des cultures de rentes telles que le coton, l'acajou et autres qui influencent significativement le secteur.

Le secteur secondaire, bien que sa contribution demeure faible (23% du PIB), reste dominé par la branche « Industries agro-alimentaires » et celle « Bâtiments Travaux Publics (BTP) ».

Par ailleurs, l'analyse de l'utilisation faite de la richesse produite, révèle que la part de la production consacrée aux dépenses de consommation finale reste relativement stable sur la période 2008 à 2015 et avoisine 90%. Cependant, de 2016 à 2017, cette part est passée de 81,6% à 80% (cf. graphique n°3).

**Graphique n°3 :** Contribution de la consommation finale, de l'investissement et des exportations nettes au PIB de 2008 à 2017



Source : INSAE (2016) et BCEAO (2017)

L'analyse de l'évolution de la part des investissements dans le PIB au cours de la période affiche une allure croissante allant de 20,4 % (2008) à 32,2% (2017). Cependant, le volume des investissements apparaît très faible pour booster le tissu productif. Sur toute la période, les exportations nettes sont négatives ; ce qui implique une hausse des importations par rapport aux exportations. En définitive, le graphique montre que le Bénin a une balance commerciale structurellement déficitaire.



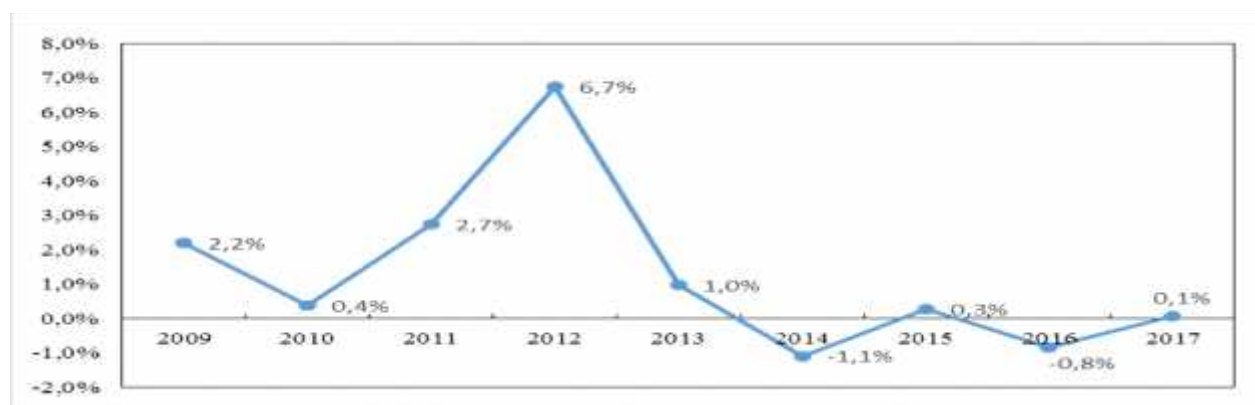
Par ailleurs, l'évolution du solde Épargne-Investissement en pourcentage du PIB sur la période, montre que les ressources intérieures collectées par le système bancaire au niveau des agents économiques ne permettent pas de financer les investissements. Ce solde s'est dégradé à -15,9% en 2017 contre -6,9% en 2016. Cette situation montre la difficulté liée au financement des investissements car la théorie économique préconise que l'épargne doit servir à financer l'investissement. En conséquence, il est nécessaire que l'État encourage davantage la mobilisation de l'épargne. Le solde budgétaire global (base ordonnancement) demeure déficitaire sur la période sous revue et ce déficit s'est plus accentué entre 2016 (-4,9%) et 2017 (-13,9%).

Cependant, la capacité du pays à financer sa dette est très appréciable. Le rapport encours de la dette/exportations est compris entre 60 et 80% entre 2008 et 2015. Mais à partir de 2016, ce ratio est supérieur à 100%. Ce qui limite les capacités du pays à financer sa dette à partir de ses exportations.

## II. Analyse de l'évolution du niveau général des prix à la consommation au cours des dix dernières années

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) élabore et publie mensuellement l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) calculé sur la base d'un panier de plus de 600 produits, répartis en douze (12) fonctions<sup>1</sup> de consommation. Ces produits sont collectés auprès de 1000 points de ventes dans la ville de Cotonou. L'IHPC dont la méthodologie a été harmonisée au sein de l'espace UEMOA, permet de calculer le taux d'inflation.

**Graphique n° 4 :** Évolution du taux d'inflation de 2009 à 2017 (année de base=2008)



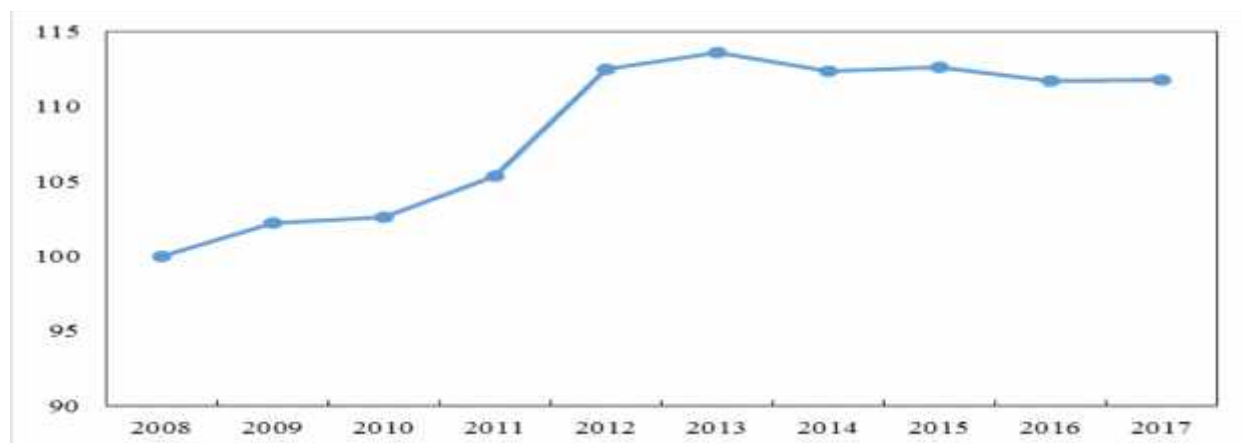
Source : INSAE (2016) et BCEAO (2017)

<sup>1</sup> Les 12 fonctions de consommation sont : 1) Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ; 2) Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants ; 3) Articles d'habillement et Chaussures ; 4) Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ; 5) Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer ; 6) Santé ; 7) Transport ; 8) Communication ; 9) Loisirs et culture ; 10) Enseignement ; 11) Restaurant et Hôtels ; 12) Biens et services divers

Sur la période sous revue, le taux d'inflation (année de base 2008) est passé de 0,4% en 2009 à 0,1% en 2017, soit une moyenne de 1,3%, (cf. graphique n° 4). En respect à la norme communautaire, le Bénin a un niveau d'inflation en dessous du seuil des 3% sur la période, en dehors du pic observé à 6,7% en 2012. Ce pic est imputable à la hausse du niveau général des prix à la consommation des fonctions « Transport » (+31,7%), « Autres biens et services » (+9,5%) et « Produits alimentaires » (+4,5%).

Dans l'espace communautaire, le Bénin est le premier pays ayant affiché une faible variation du niveau général des prix à la consommation en 2017 en glissement annuel à 2016 pendant que la moyenne de la zone s'est établie à +0,8%. Toutefois, cette tendance est identique au niveau des autres pays de la zone à l'exception du Niger (+2,4%), du Mali (+1,7%) et du Sénégal (+1,3%).

#### Graphique n° 5 : Évolution de l'IHPC de 2008 à 2017



Source : INSAE (2016) et BCEAO (2017)

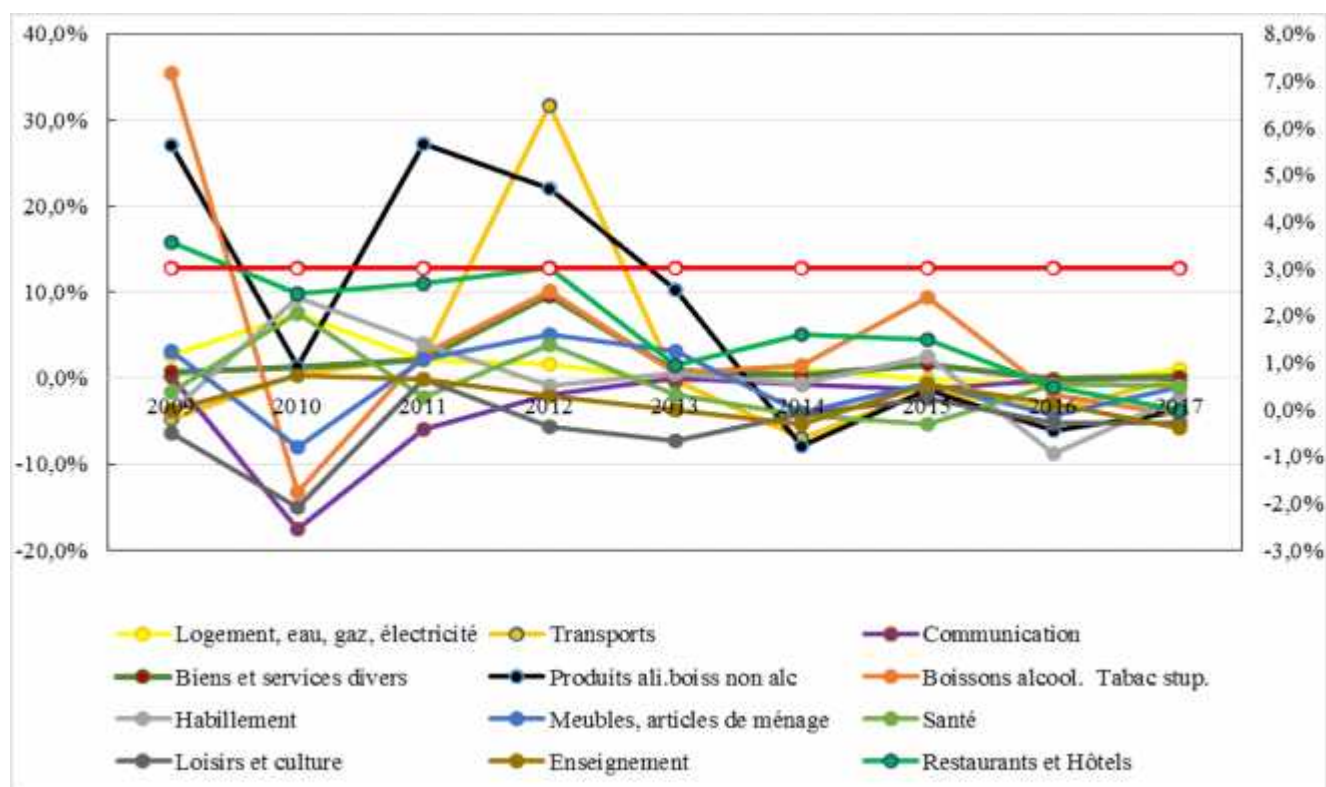
L'évolution du niveau de l'IHPC sur les dix dernières années, révèle que c'est au cours de l'année 2013 que le Bénin a atteint le niveau le plus élevé pour l'IHPC (113,59), (cf. graphique n° 5). Depuis cette année, on assiste à une baisse du niveau général des prix à la consommation jusqu'en 2017, où l'indice s'est établi à 111,79, soit l'équivalent d'une presque stagnation de 0,1% par rapport à 2016.

Pour le cas spécifique de l'année 2017, où l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 111,79 par rapport à la tendance baissière observée depuis 2014, il est à préciser que cette situation est imputable aux fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Transport », « Communications » et « Restaurants et Hôtels » dont le niveau général des prix est demeuré stable par rapport à 2016.

En dehors de la fonction « Logement, eau, gaz et électricité » qui a connu une légère hausse du niveau général des prix de 1,1% en glissement annuel à 2016, toutes les autres fonctions de consommation ont enregistré en 2017, une variation presque stable (inférieur à 1%) en comparaison à 2016.

En considérant l'évolution du taux d'inflation par fonction de consommation sur la période sous revue, on constate que l'inflation est contenue dans la fourchette des 3% en dehors des écarts observés en 2009, 2010, 2011, 2012, 2014 et 2016 pour certaines fonctions de consommation (cf. graphique n°6).

**Graphique n°6 :** Évolution du taux d'inflation par fonction de consommation de 2009 à 2017 (année de base=2008)



Source : INSAE (2016) et BCEAO (2017)

En effet, sur la période, sept des douze fonctions de consommation, ont enregistré au moins une fois, un taux d'inflation supérieur au seuil communautaire. Il s'agit notamment des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants », « Logement, eau, gaz et électricité », « Transports », « Communication », « Restaurants et Hôtels » et « Biens et services divers ». Il faut souligner que des taux d'inflation de deux chiffres ont été observés pour les fonctions « Transports » en 2012 (31,7%) et « Communication » en 2010 (-17,6%).

En revanche, le niveau général des prix des fonctions de consommation « Habillement », « Meubles, Articles de ménage », « Santé », « Loisirs et culture » et « Enseignement », a été contenu en dessous de la barre des 3% durant la période sous revue.

L'analyse des contributions de chacune des fonctions de consommation à la formation du taux d'inflation global révèle que la baisse du niveau général des prix constatée à partir de 2013, est attribuable aux fonctions de grande<sup>2</sup> de consommation à savoir : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Transports », « Restaurants et Hôtels » et « Logement, eau, gaz et électricité ». En effet, de 1,58 en 2012, la contribution de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est passée à 0,84 en 2013 puis à -0,02 en 2017. Il en est de même pour les fonctions « Transport » et « Restaurants et Hôtels » dont les contributions sont passées respectivement de 4,12 en 2012 à 0,00 en 2017 puis de 0,35 en 2012 à 0,00 en 2017. Quant à la fonction « Logement, eau, gaz et électricité », sa contribution demeure faible (0,20 en 2012 et 0,12 en 2017) malgré la nette amélioration observée entre 2016 (-0,08) et 2017.

En résumé, la faible contribution des produits de grande consommation est à l'origine de la baisse du taux d'inflation, synonyme d'une contraction de l'activité économique.

### III. Analyse de la relation entre le niveau général des prix à la consommation et le taux de croissance économique

L'analyse de l'évolution comparée du niveau général des prix à la consommation et de la croissance économique réelle, révèle que de 2014 à 2017, le Bénin a enregistré un taux de croissance économique moyen de 4,5% pour un taux d'inflation moyen de -0,4%, (cf. graphique n° 7).

---

<sup>2</sup> Pondérations des 12 fonctions de consommation : 1) **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (3149)** ; 2) Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants (94) ; 3) Articles d'habillement et Chaussures (734) ; 4) **Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (1115)** ; 5) Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer (315) ; 6) Santé (314) ; 7) **Transport (1399)** ; 8) Communication (619) ; 9) Loisirs et culture (192) ; 10) Enseignement (485) ; 11) **Restaurant et Hôtels (1117)** ; 12) Biens et services divers (467). Source EMICoV/INSAE

**Graphique n°7** : Évolution du taux d'inflation et du taux de croissance économique réel de 2009 à 2017 (année de base=2008)



Source : INSAE (2016) et BCEAO (2017)

Ce niveau d'inflation moyen négatif traduit la situation déflationniste que connaît le Bénin. Cette tendance déflationniste qui apparaît involontaire<sup>3</sup> sur la période, est imputable à la baisse du niveau général des prix des produits de grande consommation.

Selon la théorie économique, cette situation procure aux ménages à court terme, un gain de pouvoir d'achat puisque les prix des biens et services affichent une tendance à la baisse. Cependant, à long terme, la déflation oblige les entreprises à reporter leurs décisions d'investir, ce qui engendre le chômage.

Ce comportement des entreprises a un effet négatif sur le niveau de production car les entreprises n'arrivent pas à écouler leurs stocks de productions. En réaction, elles vont réduire leur production et leurs investissements de peur de s'endetter. En outre, la baisse régulière du niveau général des prix incite les ménages à reporter leurs décisions d'achats dans l'attente de nouvelles chutes de prix. Ce comportement conduit à la baisse la consommation globale et impacte négativement l'investissement, l'épargne, la production et l'emploi.

La non incitation des entreprises à investir et à licencier en situation de déflation a été développée par Irving Fisher (1933) à travers le mécanisme de déflation par la dette (debt-deflation). Ce mécanisme de Fisher montre que les emprunteurs (Privé ou Etat) voient le fardeau de leur dette augmenter avec la déflation non anticipée. En plus des entreprises, les

<sup>3</sup> La déflation n'est pas une mesure gouvernementale

banques sont davantage susceptibles de faire faillite ce qui peut conduire à la récession.

D'autres économistes remettent en cause l'idée que la déflation soit forcément une mauvaise chose. Michael Bordo et al (2004), ont notamment observé la période (1873-1893) de déflation et la période (1893-1913) d'inflation sur l'activité économique aux Etats-Unis et en Allemagne. Ils constatèrent qu'il n'y a pas eu assez de preuves empiriques et suggèrent que la déflation soit associée à une plus faible croissance.

D'autres auteurs Boris Hofmann et al (2015) ont nuancé en évoquant la bonne déflation et la mauvaise déflation. Ils ont réalisé une étude sur 38 économies pendant 140 années et ont montré que le lien entre la croissance de la production et déflation est faible.

Ils estiment que la bonne déflation résulte de chocs positifs qui accroissent la production et stimulent la demande puis le pouvoir d'achat des ménages (cas de la déflation de 1873-1893 ; industrialisation et essor du commerce international). La mauvaise déflation est associée à des chocs de demande négatifs.

Au Bénin, pouvons-nous affirmer que nous sommes dans une situation de déflation négative ou positive ? D'après les différentes analyses ci-dessus, il a été constaté que la part de la production à la dépense de consommation est passée de plus de 90% (2015) à 80% (2017). La part des investissements dans le PIB (32,2%) est faible. De la même manière, les exportations nettes sont négatives sur toute la période. Ces constats permettent d'affirmer que la déflation tend à être négative, ce qui a un effet néfaste sur l'économie nationale.

Après avoir analysé la situation économique sur ces dernières années sur le lien entre le niveau d'inflation et la croissance économique, il est nécessaire de proposer les mesures de politiques pour faire face à la déflation.

La théorie économique nous enseigne que dans une situation de déflation, deux solutions sont envisageables. Il s'agit de la politique budgétaire expansionniste ciblée et la politique de dépréciation du change.

Étant donné que le Bénin appartient à une zone communautaire, l'utilisation de l'instrument monétaire (taux de change) est hors de sa portée. Par conséquent, la politique budgétaire expansionniste reste la seule issue pour faire face à cette déflation.

Le CAPOD suggère à cet effet que l'État adopte fondamentalement une politique de soutien à la consommation afin de relancer l'activité économique. De manière spécifique, il s'agira :

- ✓ de soutenir l'investissement privé par des facilités fiscales pour encourager la production et l'emploi ;
- ✓ de privilégier les investissements publics (grands travaux) ;
- ✓ d'encourager la consommation par la prise des mesures pouvant améliorer le niveau des revenus notamment l'organisation des activités hors de Cotonou pour soutenir l'économie locale ;
- ✓ de renforcer les appuis à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes à travers le projet ARCH.

### Conclusion

Le rapport a analysé l'évolution du taux de croissance économique réel et du taux d'inflation observée ces dix dernières années au Bénin. En moyenne, la croissance économique au cours de la période s'est établie à 4,2% dont le niveau le plus élevé est 7,2% en 2013. Le taux d'inflation moyen est de 1,3% avec une tendance baissière de l'IHPC à partir de 2013 (113,6) jusqu'en 2017 (111,8). Ce qui laisse présager d'une tendance déflationniste de l'économie après le pic de l'IHPC en 2013.

Ce constat offre des perspectives de réflexion sur l'effet du seuil de l'inflation nécessaire pour soutenir la croissance économique béninoise. Le CAPOD envisage alors de réaliser cette étude afin de déterminer le seuil optimal à partir duquel l'inflation peut être considérée comme nuisible à l'économie béninoise.

## Références bibliographiques

- Beitone Alain et al (2010). Dictionnaire de science économique, 3<sup>ème</sup> édition revue et augmentée. Edition Armand Colin. 485 p.
- Blancheton Bertrand (2012). Les politiques économiques en 32 fiches. Édition Dunod. 155p.
- Bordo Mickael et al (2004). Good versus bad deflation: Lessons on from the Gold Standard era. NBER, Working paper, n° 10329, fevrier.
- Fisher, Irving (1933), the debt deflation theory of great deressions, in *Econometrica*, vol 1, n° 4.
- Généreux Jacques (1993). Introduction à la politique économique. Édition du Seuil. 359 p.
- Grefe Xavier (1993). Comprendre la politique économique. Edition Economica. 112 p.
- Hofman Boris et al (2015). The costs of deflations: a historical perspective, BRI, BIS Quarterly Review, Mars.
- INSAE (2013 ; 2014 ; 2015 ; 2016). Divers rapports.
- Rapport Annuel du Conseil National du crédit au Comité de Politique Monétaire au titre de l'année 2017. BCEAO (2018). 15 p.
- Tableau de Bord de l'économie nationale (Taben 2017). DGAE. 28 p.